



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT
AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP

DEPARTEMENT FINANCE AGRICOLE ET DEVELOPPEMENT RURL (AHFR)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS

RECRUTEMENT DE BUREAU D'ETUDE OU FIRME

MISSION D'APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITES EN MATIERE DE PREPARATION ET DE TRANSFERT DES RISQUES CLIMATIQUES DANS LES PAYS DE LA GRANDE MURAILLE VERTE, AU TITRE DU PROGRAMME AICRM

1. Introduction

Le Groupe de la Banque africaine de développement invite, par le présent avis, les Bureaux d'études à manifester leur intérêt pour la « **Mission d'appui au renforcement des capacités en matière de préparation et de transfert des risques climatiques dans les pays de la Grande Muraille Verte (*Burkina Faso, Gambie, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad*)**, au titre du *Programme de Gestion Intégrée des Risques Climatiques en Afrique (AICRM)*».

2. Contexte

Les phénomènes météorologiques extrêmes constituent un risque majeur pour les populations rurales des pays en développement, notamment en Afrique où l'agriculture occupe une place de choix. Les petits exploitants agricoles sont particulièrement vulnérables aux changements climatiques ce qui constitue une menace pour les moyens de subsistance et le développement économique et social des pays. Pour y faire face, la Banque Africaine de Développement a lancé en 2018 le programme africain de financement de la gestion des risques de catastrophes climatique (ADRiFi) pour améliorer la résilience et la gestion des risques climatiques.

ADRiFi en partenariat avec le Fonds International pour le Développement de l'Agriculture (FIDA) ont lancé le Programme de gestion intégrée des risques climatiques en Afrique (AICRM) en 2023, visant à renforcer la résilience climatique des petits exploitants agricoles dans sept pays de la Grande Muraille Verte (*Burkina Faso, Gambie, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad*) avec le soutien du Fonds vert pour le climat. En effet, en septembre 2018, le Fond Vert pour le Climat a approuvé un financement de 143,33 millions USD pour la mise en œuvre du programme AICRM, dont l'objectif principal est d'accroître la résilience climatique des moyens de subsistance, des petits exploitants agricoles.

Le programme AICRM s'articule autour de trois composantes que sont : (1) la préparation aux risques climatiques, (2) la réduction des risques climatiques (adaptation et atténuation) et (3) le transfert des risques climatiques (mécanismes de transfert de risques micro et souverains). Le projet AICRM est prévu pour une période de 6 ans. Ses modalités de mise en œuvre sont structurées autour du fait que le FIDA est « l'entité de mise en œuvre », c'est-à-dire le répondant direct du FVC, tandis que

la Banque et les autres organisations partenaires (Programme Alimentaire Mondial (PAM) et l' African Risk Capacity (ARC)) jouent un rôle d'exécution aux côtés des pays bénéficiaires. En tant qu'entité d'exécution du programme AICRM, la Banque est responsable de la mise en œuvre de certaines activités au titre des composantes 1 et 3.

3. Objet de l'AMI

En raison du positionnement de la Banque en tant qu'agence d'exécution du programme AICRM, le Département des Finances Agricoles et du Développement Rural à travers le Programme de financement et de gestion des risques de catastrophes (ADRiFi) invite les Bureaux d'Etudes/firmes à présenter leur candidature en vue de fournir les prestations ci-après :

- Concevoir et développer des systèmes d'alerte précoce adaptés aux contextes nationaux dans les pays bénéficiaires ;
- Former 234 agents de vulgarisation agricole sur la gestion intégrée des risques climatiques dans le secteur agricole ;
- Sensibiliser 500 000 petits agriculteurs aux pratiques d'adaptation climatique tenant compte du genre et de l'employabilité des jeunes ;
- Former 4667 agents des collectivités locales et les institutions financières locales sur l'utilisation des informations climatiques dans la planification et le financement des activités agricoles ;
- Elaborer 12 plans locaux de développement intégrant les risques climatiques dans les sept pays bénéficiaires.

4. Sélection

Les Bureaux d'Etudes ou groupements de Bureaux d'Etudes intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la **Politique et aux Procédures pour le Recrutement des Consultants Institutionnels**. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Bureau d'Etudes n'implique aucune obligation de la part de la Banque de l'inclure sur la liste restreinte.

Une liste restreinte de six cabinets de conseil sera établie à l'issue de la demande de manifestations d'intérêt sur la base des critères suivants :

1	Qualification générale et expérience dans le domaine d'expertise	40
2	Expériences similaires	35
3	Disponibilité des compétences au sein du personnel de l'entreprise pendant la période prévue pour l'exécution du marché	10
4	Expérience avec les BMD et les IFD dans les services climatiques, agriculture météorologies prévisions climatiques, les systèmes d'alerte précoces, la production des informations climatiques, analyses des risques climatiques et les assurances climatiques etc...	5
5	TOTAL	100

5. Durée et date de démarrage

La durée des prestations est estimée à 11 mois à compter du **15 Mars 2025**.

6. Information et soumission

Les Bureaux d'Etudes intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses électroniques suivantes : T.NEYA@AFDB.ORG; D.GOUDOU@AFDB.ORG avec copie à : D.SINGUE@AFDB.ORG

Les manifestations d'intérêt devront être transmises, **par voie électronique** à l'attention de **Monsieur SINGUE, DONALD**, Coordonnateur du Programme de Financement et de Gestions des risques et des Catastrophes (ADRFi), aux adresses électroniques mentionnées ci-dessus.

Les manifestations d'intérêt devront être transmises au plus tard le **mercredi 22 janvier 2025 à 17h :00 GMT** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour la mission d'appui au titre du programme AICRM** ».
